

1^{er} trimestre 2016

N°66



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

6900 Marche-en-Famenne

11/489

P501160



 **inclusion** asbl
Sud Luxembourg

Bulletin de liaison

Bonjour,

Chaque trimestre, ce bulletin de liaison essaie de vous faire découvrir ce qui se passe dans notre section, dans notre région.

Mais, le but de notre association est surtout de nous soutenir mutuellement, de créer des liens, d'échanger nos expériences ...

Ce périodique attend donc vos témoignages.

N'hésitez pas à envoyer par courrier ou mail un article pour partager une belle histoire vécue, vos bons plans, ou encore faire connaître une personne ou une association, ...

Une belle photo ou une autre création sera aussi la bienvenue pour apporter plus de vie.

Bonne lecture et au plaisir de vous lire dans le prochain numéro.



~~AfrAHM + APEM =~~

inclusion

Après la fusion de l'AfrAHM et de l'APEM, les sections luxembourgeoises des deux associations ont intégré INCLUSION-asbl. Il y a donc actuellement deux groupements INCLUSION dans la province.

La volonté de l'association est de réunir les sections proches mais M Oleffe, Président d'INCLUSION, ne met pas la pression pour que nos deux groupements fusionnent. A contraire, il conseille de ne pas précipiter les choses. Avant de créer une nouvelle structure et de régler tous les problèmes que cela posera, il nous propose qu'on se rencontre autour d'un projet commun. Cela nous permettra de découvrir les préoccupations qui nous rassemblent et définir des objectif pour un futur comité.

Ensemble, on a donc décidé d'organiser une soirée d'information à laquelle vous serez invités prochainement.



Le service renforts d'Andage est-il menacé ?

L'Avenir Luxembourg, mercredi 23 décembre 2015

L'ASBL Andage a interpellé vendredi Philippe Courard et le député européen Marc Tarabella face à la perte des 90% escomptés du Fonds social européen.

Le service renforts d'Andage sera-t-il menacé d'ici trois ans? C'est en effet ce que l'on pourrait craindre au vu de la situation inquiétante présentée ce vendredi midi par Jean-Marc Caris, le directeur de l'ASBL, à Philippe Courard, le président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et au député européen Marc Tarabella.

La cause de cette situation plus que problématique réside dans une erreur d'interprétation effectuée au moment de rentrer le dossier de demandes de subsides dans le cadre de la programmation 2014-2020.

L'ASBL Andage avait reçu 483 744€ du Fonds social européen lors de la programmation 2007-2013. Or depuis lors, l'ASBL a considérablement étendu son champ d'action proposant de multiples projets au bénéfice des personnes porteuses de handicap. À tel point que l'ASBL avait sollicité 1 061 825€ dans le cadre de la nouvelle programmation.

Hélas, elle ne devrait recevoir que 113 700€, soit 10% de ce qui était escompté (...)

www.andage.be



Faire mieux avec moins

Suite à la parution de cet article, la direction d'Andage a rencontré les bénéficiaires de RENFORTS et leurs parents pour clarifier la situation.

Depuis la réunion de mai 2015 où les difficultés financières leur ont été annoncées, l'équipe a beaucoup travaillé. Le service a été totalement réévalué pour voir comment répondre parfaitement aux besoins de chaque bénéficiaire tout en faisant des économies.

Renforts fonctionne maintenant depuis de nombreuses années, le moment était venu de le faire évoluer. Ainsi, les « jeunes » et les partenaires qui les accueillent ont acquis suffisamment d'expérience leur permettant d'être parfois moins encadrés.

Sans révolutionner le service, des changements ont été opérés pour faire aussi bien, voire mieux, avec moins de moyens et assurer ainsi la pérennité de Renforts.

Dans trois ans, la situation financière deviendra très délicate, mais les pistes de subsidiations sont multiples. La volonté de la direction d'Andage et des politiques est de tout faire pour que ce projet qui s'inscrit parfaitement dans la démarche d'inclusion puisse se poursuivre.

Plus d'infos sur Renforts:

http://www.andage.be/activites-citoyennes_11.html



CHOUETTE SERVICE

Cette initiative permet aux familles de prendre part à une vie sociale équilibrée (sorties entre amis, pratique d'un sport,...), de parer à un besoin de garde urgente pour des circonstances exceptionnelles. Ou tout simplement de prendre un peu de répit afin que ce choix de maintien en famille ne soit pas remis en cause par épuisement.

Ce que nous faisons pour vous et avec vous

Gardes à domicile ou en sortie à l'extérieur (promenade, piscine, bowling, visites, etc.), accompagnement lors de manifestations familiales ou autre (ex : mariage, communion, spectacle, etc) ; garde récurrente, occasionnelle ou en court délai de 24 à 48h.

Le public que nous aidons

De 0 à 65 ans, présenter un handicap mental, sensoriel ou physique. La personne ne doit pas se trouver dans un service résidentiel de l'AWIPH. Le service ne prend pas en charge des personnes présentant des troubles du comportement non stabilisés.

Le service couvre toute la province du Luxembourg

Nos horaires d'ouverture

Pour les gardes, service ouvert 24h/24, 7jours/7 (sauf Noël et Nouvel An)
Permanence téléphonique les jours ouvrables de 8h30 à 17h30.

Nos conditions d'admission

Etre bénéficiaire des prestations de l'AWIPH ou du moins avoir entamé une procédure d'inscription, habiter la province du Luxembourg et s'inscrire au Service Répit par une rencontre pour remplir les documents administratifs et le carnet de bord.

Nos tarifs

3,00€ / heure pour un enfant. 5,00€ / heure pour un adulte Ristournes accordées
28,00€ pour une nuit de 20h à 7h... aux membres de la
mutualité chrétienne

0,31€ / km pour les déplacements avec la personne handicapée.
La facturation minimum est de 3 heures de prestations.

Tél. : 0476/ 65 78 55 : chouetteservice@andage.be



Lego commercialise sa première figurine handicapée



Pour la première fois de son histoire, la marque Lego a dévoilé sa première figurine handicapée.

Avec son fauteuil roulant et son chien, le nouveau personnage de Lego fait le buzz sur internet. Et pour cause, c'est la première fois que la société danoise commercialise un personnage handicapé...

Ne dites plus ...



Wallonie

Dites ...

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap



Une joëlette pour La Petite Plante de Musson

Samedi 30 janvier 2016 L'Avenir

Les Sentiers de grande randonnée ont offert, à La Petite Plante, une joëlette, utile pour participer à des activités d'intégration extérieures.

Ce n'est pas pour la fin des travaux d'agrandissement de l'immeuble que le conseil d'administration de la Petite Plante était réuni la semaine dernière mais pour accueillir un précieux cadeau: une joëlette.

Les responsables des Sentiers de Grande Randonnée avaient effectué le déplacement pour officiellement remettre l'engin aux 16 résident polyhandicapés actuellement accueillis au sein de l'institution mussonnaise.

Cette joëlette est un cadeau très fonctionnel puisqu'il s'agit d'un fauteuil tout terrain mono-roue qui permet, avec l'aide d'accompagnateurs, la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite ou même très lourdement dépendante.

«À travers le don de cette joëlette, les Sentiers de Grande Randonnée s'associent à la promotion des valeurs fondamentales de La Petite Plante et plus particulièrement celle de l'intégration sociale de la personne handicapée», a expliqué le président des Sentiers de Grande Randonnée, Jean-Pierre Beeckman. Plus largement, c'est aussi «la dimension humaine de la randonnée pédestre favorisant le resserrement des liens sociaux et la socialisation qui a décidé le conseil d'administration de concrétiser cette activité caritative en octroyant les fonds nécessaires à l'acquisition.»



L'investissement représente une somme de 3 300€.

Plus d'infos sur les joëlettes:

www.handi-rando.com

<http://www.balade->

handicap.com/joelettes_sans_frontieres/Accueil.html



Des vacances à la rencontre de la différence

Le printemps est à nos portes, le beau temps pointe le bout de son nez et sans la moindre difficulté, vous voilà en train d'imaginer vos prochaines vacances...

Et il n'y a pas que les adultes qui piétinent et rêvent déjà de détente au soleil ! Vos enfants, eux aussi, attendent leurs vacances avec impatience ! Les séjours proposés par la mutualité à vos petites et grandes têtes blondes sont nombreux et répondent à leurs différentes attentes. Séjours sportifs, d'animation, de découvertes et apprentissage des langues, il y en a vraiment pour tous les goûts !

Martin est un garçon de 8 ans, il est très souriant, généreux mais aussi parfois un peu têtu. Il adore la nature et les animaux. Ses parents sont convaincus que le séjour à la ferme pédagogique lui fera beaucoup de bien. Ils décident de l'y inscrire.

De retour de séjour, Martin est aux anges, il a un sourire jusqu'aux oreilles. Fabriquer du beurre, filer de la laine, nourrir les vaches, tenir des poussins entre ses petites mains... tant d'expériences à raconter. C'est pourquoi il est impatient que ses parents lisent son petit carnet bleu. Consignée par la responsable et les animateurs, chaque journée est détaillée afin que les parents du jeune garçon puissent découvrir les activités auxquelles il a participé. Martin est un petit garçon comme un autre. La seule différence avec ses petits camarades de séjour, c'est son handicap.

Des séjours pour tous

Depuis 2007, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée du Luxembourg (ASPH) s'est penchée sur l'accessibilité des séjours aux enfants en situation de handicap. Ces vacances, accessibles tant aux enfants dits « ordinaires » qu'à ceux présentant un handicap, sont nommées de manière très diverses par les associations et institutions qui œuvrent dans ce domaine : vacances en intégration, vacances inclusives,



vacances pour tous... Nous ne débattons pas, dans cet article, du meilleur terme à choisir mais nous mettons plutôt en évidence le souhait commun qui se dégage de cette démarche active : permettre, aux enfants dits « différents » de partir en voyage avec n'importe quels autres enfants.

Concrètement, comment cela se passe?

Nous proposons des séjours accessibles aux enfants en situation de handicap. La Ferme pédagogique du Pré La Garde, située à Nevraumont, est le tout premier lieu à s'être lancé, avec nous, dans cette belle aventure. Gaëtane Anselme, responsable de cette ferme hors du commun, est une partenaire incontournable avec laquelle nous nous rencontrons et nous communiquons régulièrement afin que l'accueil de l'enfant puisse se faire dans les meilleures conditions.

Dans le cadre des séjours en intégration, nous veillons dès la demande d'inscription, à rencontrer les parents, l'enfant en situation de handicap et parfois les éducateurs. C'est ainsi l'occasion de faire connaissance, de répondre aux interrogations, de prendre en compte les demandes et besoins tant de l'enfant que de ceux des parents. Un « carnet de bord » est alors complété avec tous les renseignements nécessaires pour accueillir au mieux le jeune vacancier.

Sur place, lorsque nous accueillons un enfant en situation de handicap, un animateur supplémentaire est prévu pour renforcer l'équipe. Celui-ci est choisi pour sa sensibilité, son ouverture et son expérience dans le domaine du handicap. Cependant, cette personne ne sera pas l'interlocuteur privilégié de l'enfant. Nous souhaitons que le jeune puisse avoir des contacts avec tous les accompagnateurs afin de se retrouver dans une situation d'égal à égal avec les autres vacanciers.

Les activités auxquelles les enfants et jeunes participent, seront, selon les possibilités, adaptées aux spécificités des enfants. L'adaptation d'une activité peut tout à fait être profitable à chacun et chacune et ne gêner nullement le bon déroulement de celle-ci. L'équipe d'animation veillera à ce que chacun y trouve du plaisir et la place qui lui convient le mieux. Cette démarche n'est pas une science infuse et se fait également par essais et améliorations.

Depuis l'année passée, nous avons souhaité élargir l'offre de séjours en intégration. C'est pourquoi deux séjours d'animation à la mer sont désormais accessibles aux jeunes en situation de handicap. L'un se déroule à La Panne et l'autre à Cesenatico en Italie.



Faut-il intégrer à tout prix?

L'accueil de l'enfant, dit en situation de handicap, ne doit pas être pris à la légère et se réaliser de manière systématique. Il est important de prendre en compte, en effet, les besoins des parents mais aussi de leur enfant. Plusieurs facteurs vont déterminer la faisabilité ou non de l'accueil. Nous serons notamment attentifs au type de handicap de l'enfant intégré, de son âge, de ses possibilités de mobilité, des soins qu'il doit recevoir, des éventuelles adaptations que sa venue nécessiterait, des contacts qu'il a l'habitude, ou non, d'avoir avec d'autres enfants... Il est capital que le jeune puisse occuper une place dans laquelle il se sente bien et détendu. Cette expérience doit rester positive et lui permettre de s'épanouir.

Il est arrivé à l'ASPH de ne pas prendre certaines demandes en charge. Dans ce cas, nous prenons le soin d'expliquer ce refus en prenant tout le temps nécessaire et en réorientant les parents vers d'autres structures plus adaptées aux besoins de leur enfant.

Et les autres enfants dans tout ça?

« Mais comment va-t-il réagir ? », « Est-ce dangereux pour lui ? », « Il n'a jamais vu d'enfants différents vous savez »... Voici quelques exemples de peurs exprimées par certains parents.

En tant qu'organisateur, nous devons accueillir et entendre ces craintes, doutes et interpellations. Notre rôle consiste aussi à rassurer et sensibiliser ces adultes qui n'ont, peut-être, jamais été eux-mêmes confrontés au handicap.

De nombreuses expériences ont permis de prouver à quel point l'accueil d'un enfant en situation de handicap en milieu ordinaire est riche pour lui-même mais aussi pour l'ensemble du groupe. Parmi les bienfaits observés nous pouvons citer l'envie de se surpasser, un épanouissement lié au rapport d'égalité et à l'opportunité de réaliser les mêmes activités que les autres ou encore le renforcement de la confiance en soi. Nous observons aussi un phénomène d'entraide et de collaboration, une compréhension rapide de la situation par les enfants, une sensibilité positive et naturelle envers l'enfant porteur d'un handicap.



A.S.P.H. asbl
Partenaire  *Mutualité Socialiste du Luxembourg*



Cependant, il peut tout à fait arriver à un jeune vacancier de ne pas se sentir à l'aise. Lorsque cela arrive, l'équipe reste vigilante et apporte une écoute attentive à l'enfant. Des solutions et actions sont alors mises en place pour améliorer le mieux-être de chacun.

Finalement, les vacances, c'est aussi partir à la rencontre de l'autre!

Une fois le séjour terminé, chacun retournera chez lui enrichi et avec des souvenirs plein la tête. Que ces souvenirs soient consignés ou non dans un petit carnet bleu, cette expérience aura permis la rencontre de l'autre, la découverte de chacun tel qu'il est, avec ses ressemblances et ses différences.

Les séjours en intégration 2016

Ferme pédagogique à Nevraumont du 03 au 09 juillet, du 17 au 25 juillet, du 31 juillet au 06 août, du 14 au 20 août (4/6 ans)

La « Ferme du Pré La Garde » accueille vos petits bouts à la rencontre des joies de la ferme. Chaque jour, votre enfant participera à la vie à la ferme et avec les animaux. Il contribuera également à différents ateliers et activités tels que : la fabrication artisanale de beurre, de pain et de fromage, le travail de la laine et les travaux saisonniers.

Séjour d'animation à La Panne du 22 au 31 juillet (6/12 ans)

Situé à La Panne, non loin des dunes de Oosthoek et de la plus large plage de la côte belge, le centre «Flipper» propose à vos enfants 10 jours de vacances au grand air et des activités très diversifiées ! Au sein d'un cadre naturel, seront au programme : jeux de plage, jeux de piste, parc d'attractions, ateliers créatifs... Pas de quoi s'ennuyer avec nous !

Italie du 02 au 11 juillet (12/14 ans)

Sur la plage de Cesenatico, à seulement quelques mètres de la mer Adriatique, vos adolescents seront logés au centre de vacances « Eurocamp ». Le centre offre tout un panel d'activités sportives et donne l'accès à une plage privée sécurisée. Une excursion au parc aquatique « Aquafan » et au parc d'attraction « Mirabilandia » feront de ce séjour « une semaine qui bouge » !

Pour obtenir plus d'informations sur ces séjours,

contactez le 061 23 11 37 ou asph@mflux.be



Appel à cotisation 2016

Nous avons reçu votre cotisation 2016
et nous vous en remercions.

Veuillez payer votre cotisation 2016
sur le compte de la section.

**Les cotisations de 25€ sont à payer sur le compte
BE09 0000 2016 2357.**

**Il s'agit bien du compte de la section,
même si l'adresse indiquée sur le virement
est celle du bureau central!**

inclusion





EDIT. RESP. : Paul MAHY – Rue Sainte-Barbe, 26
6900 Waha

tél 084/34.49.81

mahypaul6@gmail.com